

## **HOPSCOTCH GROUPE**

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 2 000 001 euros  
Siège social : 23-25, rue Notre Dame des Victoires – 75002 Paris  
602 063 323 R.C.S Paris

Paris, le 7 mai 2019

*Communiqué*

### **ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 28 MAI 2019**

#### **MODALITES DE MISE A DISPOSITION DES DOCUMENTS PREPARATOIRES**

Les actionnaires de la société sont informés qu'ils seront réunis en Assemblée Générale Mixte le **28 mai 2019** à 10h au 23-25, rue Notre Dame des Victoires 75002 Paris.

L'avis préalable comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions a été publié au BALO du 19 avril 2019 et l'avis de convocation sera publié au BALO et dans un journal d'annonces légales le 13 mai 2019.

Les documents préparatoires à l'Assemblée énoncés par l'article R. 225-73-1 du Code de commerce sont mis en ligne sur le site internet de la société ([www.hopscotchgroupe.com](http://www.hopscotchgroupe.com)).

Les documents préparatoires à l'Assemblée seront également tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'assemblée. Ainsi, conformément aux dispositions réglementaires applicables:

- tout actionnaire nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'Assemblée, demander à la société de lui envoyer les documents visés aux articles R.225-81 et R.225-83 du code de commerce, le cas échéant à sa demande expresse par voie électronique. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation de participation dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité ;
- tout actionnaire peut prendre connaissance des documents visés aux articles L. 225-115 et R.225-83 du code de commerce au siège de la société.